

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORTExtrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, *Échevin(e)s* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 23.10.18

#Objet : Marchés publics (du 11/09/2018 au 25/09/2018) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'Arrêté royal du 22 juin 2017 ;

Vu les articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale du 24 juin 1988, tels que modifiés par les ordonnances du 17 juillet 2003, du 09 mars 2006, du 11 juillet 2013 et du 27 juillet 2017 ;

Sur proposition du Collège ;

DECIDE

De prendre pour information les délibérations du Collège relatives à des marchés publics, prises en application des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale, énumérées ci-après :

Collège du 11/09/2018

Service	Objet
Mobilité	Soutien régional aux actions communales de mobilité - Achat de boxes à vélos – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/741-52 – Montant estimé : 18.000 euros TVAC – Montant de la désignation : 9.496,00 euros TVAC – Montant à engager : 10.500 euros TVAC – Budget : 2018.

Collège du 18/09/2018

Service	Objet
---------	-------

Marchés publics	Acquisition de mobilier pour les Services Amendes administratives et Gardiens de la paix – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 104/741-51 – Montant estimé 4.900,00€ TVAC – Montant de la désignation : 4.187,21€ TVAC – Montant à engager : 4.200,00€ TVAC – Budget : 2018.
Vie Economique	Haut-Parleurs pour le Service de la Vie Economique – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 520/744-98 – Montant estimé : 1.200,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 818.00 euros TVAC – Montant à engager : 850.00 euros – Budget : 2018.

Collège du 25/09/2019

Service	Objet
Secrétariat	Acquisition d’un kit de transcription professionnelle – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 104/744-51 – Montant estimé : 365,00 € TVAC – Montant de la désignation : 349,69 € TVAC – Montant à engager : 365,00 € TVAC - Budget : 2018.
Enseignement	Achat d’un tableau blanc (calendrier annuel) pour l’école la Sapinière – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/744-98 – Montant estimé : 275,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 248,05 euros TVAC – Montant à engager : 250,00 euros TVAC – Budget : 2018.
Enseignement	Achat d’une colonne de rangement pour classeurs, de cendriers muraux et d’une plastifieuse pour l’école Les Cèdres – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/744-98 – Montant estimé : 600,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 562,61 euros TVAC – Montant à engager : 569,00 euros TVAC – Budget : 2018.
Travaux Publics	Ecole des Naïades - Fourniture de mobilier urbain signalant l’école – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7210/741-52 – Montant estimé : 3.500,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 3.381,95 euros TVAC – Montant à engager : 3.450,00 euros TVAC – Budget : 2018.

Le Conseil prend connaissance.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 24 octobre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze